



INVITATION

Mercredi 24 juin 2014 – 17h précises

75007 Paris

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à prendre date pour le lancement officiel du Business Club France-Luxembourg (BCFL) qui interviendra le 24 juin prochain à Paris, en présence de nombreuses personnalités tant françaises que luxembourgeoises.

Notre Premier Ministre, M. Xavier Bettel, nous fera l'honneur d'être à nos côtés pour un moment d'échange dédié avec les membres du BCFL et pour inaugurer le site web du Business Club, qui aura vocation à mettre en lien les communautés d'affaires des deux pays.

Plateforme de choix offrant, entre autres avantages, un annuaire de membres adhérents français et luxembourgeois (déjà actifs sur le marché de leur voisin respectif ou intéressés à y élargir leurs activités), le Business Club ambitionne de faciliter les échanges entre les entreprises et institutions des deux pays.

Via notamment l'organisation d'événements de networking et d'information ainsi que par des initiatives de communication diverses, le BCFL vise à susciter des partenariats entre décideurs français et luxembourgeois et à contribuer à une meilleure connaissance réciproque des forces et moyens mis à la disposition des différents acteurs économiques.

Sous le parrainage actif de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg et de l'Ambassade du Luxembourg en France, le Conseil d'Administration du BCFL sera composé de membres prestigieux et reconnus dans le paysage économique et médiatique français et luxembourgeois. Sa composition sera dévoilée, une fois validée, lors d'une Assemblée Générale constitutive qui se tiendra à la fin du mois de mai.

En vue de figurer parmi les membres fondateurs du BCFL (à distance via le formulaire électronique en annexe ou lors de l'événement du 24 juin prochain), je vous invite à m'adresser par retour de mail le formulaire d'adhésion sans y joindre, pour l'heure, de cotisation. Celle-ci vous sera alors réclamée en temps utile par le trésorier du BCFL.

Pour information, le montant de la cotisation (fixé à 90 euros pour les personnes physiques et 160 euros pour les personnes morales) sera réduit de moitié pour cette première année d'exercice qui ne démarrera qu'en juin.

Espérant pouvoir vous compter parmi les acteurs de cette nouvelle étape de la relation bilatérale, je reste à votre disposition pour toute précision et vous remercie par avance pour votre intérêt et votre participation active.

N.B:

Invitation strictement personnelle.

Pour raisons de sécurité, l'adresse de la manifestation sera communiquée uniquement aux personnes valablement inscrites et approuvées pour faire partie du BCFL.

Prière de vous munir de cette invitation et d'une pièce d'identité.

Contact :

Laurence SDIKA

Secrétaire générale du BCFL

33 Avenue Rapp - 75007 Paris

Tél.: (+33-1) 45 55 13 37 / Fax: (+33-1) 45 51 72 29

E-Mail: laurence.sdika@mae.etat.lu

